

HAINAUT

Numéro de l'assuré : 2 96 07 59 178 330 73

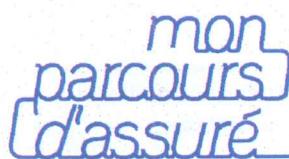
Nom de l'assuré :

MARQUETTE MADISON

Pour mes démarches, j'utilise mon compte Ameli :

<https://assure.ameli.fr>

3646 Service 0,06 € / min
+ prix appel

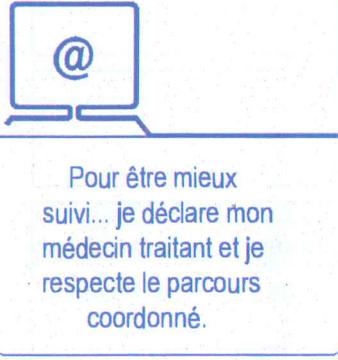


CPAM HAINAUT 63 RUE DU REMPART CS 60499
59321 VALENCIENNES CEDEX
0878042093 87089 100
eco'pli CI 1505 03.04.19 59 LILLE PIC

MARQUETTE MADISON
APP B
12 CHE DES CHARBONNIERS
59215 ABSCON

Le 31/03/2019

> MON ATTESTATION DE DROITS À L'ASSURANCE MALADIE ET À LA COUVERTURE MALADIE UNIVERSELLE COMPLÉMENTAIRE (CMUC)



Chère madame, Cher monsieur ,

Vous êtes affilié(e) à un régime d'assurance maladie et vous bénéficiez de la Couverture Maladie Universelle Complémentaire (CMUC) pour la protection de votre santé.

Pour faire valoir vos droits, pensez à mettre à jour votre carte Vitale.
Vous trouverez ci-joint une attestation à présenter aux professionnels de santé (médecins, pharmaciens, etc.) si vous ne disposez pas de la carte Vitale.
Conservez la, elle est valable un an. En cas de perte, vous pouvez télécharger l'attestation depuis votre compte sur ameli.fr.

En cas de changement d'activité, de déménagement, de mariage ou de naissance, pensez à informer rapidement votre organisme d'assurance maladie et à mettre à jour votre carte Vitale. Vos droits seront ainsi actualisés.

Avec toute mon attention,

votre correspondant de l'Assurance Maladie

0642V24.01.01

Je simplifie mes démarches en ouvrant un compte sur ameli.fr !



Avec mon compte ameli.fr : je consulte à tout moment mes remboursements, je télécharge mes attestations de droits, je m'informe sur mes droits et démarches, je contacte en ligne mon organisme d'assurance maladie...



→ Votre attestation de droits à l'assurance maladie à présenter aux professionnels de santé

6539048042093363407

HAINAUT

Numéro de l'assuré : 2 96 07 59 178 330 73

Nom de l'assuré :

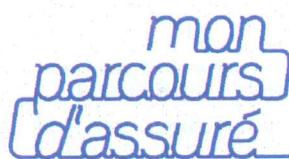
MARQUETTE MADISON

Pour mes démarches, j'utilise mon compte Ameli :

<https://assure.ameli.fr>

3646 Service 0,06 € / min

+ prix appel



CPAM HAINAUT 63 RUE DU REMPART CS 60499
59321 VALENCIENNES CEDEX
0878042093 87089 100
eco'pli CI 1505 03.04.19 59 LILLE PIC

MARQUETTE MADISON
APP B
12 CHE DES CHARBONNIERS
59215 ABSCON

Le 31/03/2019

> MON ATTESTATION DE DROITS À L'ASSURANCE MALADIE ET À LA COUVERTURE MALADIE UNIVERSELLE COMPLÉMENTAIRE (CMUC)

Chère madame, Cher monsieur ,

Pour être mieux suivi... je déclare mon médecin traitant et je respecte le parcours coordonné.

Vous êtes affilié(e) à un régime d'assurance maladie et vous bénéficiez de la Couverture Maladie Universelle Complémentaire (CMUC) pour la protection de votre santé.

Pour faire valoir vos droits, pensez à mettre à jour votre carte Vitale.
Vous trouverez ci-joint une attestation à présenter aux professionnels de santé (médecins, pharmaciens, etc.) si vous ne disposez pas de la carte Vitale.
Conservez la, elle est valable un an. En cas de perte, vous pouvez télécharger l'attestation depuis votre compte sur ameli.fr.

En cas de changement d'activité, de déménagement, de mariage ou de naissance, pensez à informer rapidement votre organisme d'assurance maladie et à mettre à jour votre carte Vitale. Vos droits seront ainsi actualisés.

Avec toute mon attention,

votre correspondant de l'Assurance Maladie



Je simplifie mes démarches en ouvrant un compte sur ameli.fr !

Avec mon compte ameli.fr : je consulte à tout moment mes remboursements, je télécharge mes attestations de droits, je m'informe sur mes droits et démarches, je contacte en ligne mon organisme d'assurance maladie...



→ Votre attestation de droits à l'assurance maladie à présenter aux professionnels de santé